



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 13 Novembre 2017 à 18:30

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves:

- Nathalie Btsh-Smith (NBS)
- Jean-Thomas Meyer (JTM)
- Marie Emmanuelle Moquet (MEM)
- Anne-Claire Mulot (ACM)
- Nicolas Rouzioux (NR)
- Damien Roy (DR)
- Édith Sveboelle (ES)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)
- Herminia Daeden, (attachée de coopération pour le français) (HD)

Étaient excusés : La Direction et les Représentants du personnel n'ont pas conviés à cette réunion, (décision JTM organisateur de séance)

1. 1. Elections:

1. Le CA s'est constitué, se présentent: JTM comme président, DR comme vice-président, ACM comme Trésorière. Sont élus

2. Jean-Thomas Meyer : président

3. Damien Roy : vice-président

4. Anne-Claire Mulot : trésorière

2. Dates des prochains CA

- 6 décembre
- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 11 avril

- 2 mai
- 20 juin

Les séances commenceront à 18 heures.

3. Proposition reçues:

A. Changer la méthode de vote aux Assemblées générales pour permettre un vote à distance

Le texte de la proposition concernant le vote électronique est rejeté à l'unanimité par le CA. Le CA veut satisfaire le souhait des parents de pouvoir élire les membres du CA à distance s'ils ne peuvent pas se déplacer le jour de l'AG. Il est aussi reconnu que le but est de recueillir le plus de votes possible pour assurer un vote représentatif. Il est reconnu qu'il est cependant important pour les parents de se déplacer en personne pour pouvoir approuver les comptes annuels de l'année précédente et voter les propositions, qui sont débattues pendant les AG, pour permettre un vote informé.

Il est également recommandé de ne pas opter pour un système de vote électronique qui peut permettre des fraudes et être coûteux. Il est donc décidé de mettre en place un système de vote à distance selon ces critères :

- Les parents peuvent voter à distance, en amont de l'AG, pour une liste de candidats présentés. Le CA va s'occuper avec la direction de mettre en place le mécanisme.
- Les candidats devront se présenter avec des professions de foi écrites, qui devront parvenir 3 semaines en avance à la Direction et envoyées aux parents au minimum 2 semaines en avance de l'AG.
- L'approbation des comptes annuels et les votes sur les propositions doivent se faire pendant l'AG, en personne.

Le CA s'engage à mettre ce système en place pour les élections en AG d'octobre 2018.

Un groupe de travail est mis en place pour rédiger les nouveaux statuts

B. Ajuster le rôle des Membres de l'Ambassade en changeant leur voix délibératives a une voix consultative.

- Ce changement ne sera pas effectif à ce stade, la proposition n'ayant pas obtenue la majorité des deux tiers nécessaire pour changer les statuts, mais une majorité simple.
- TW réitère les orientations énoncées à l'occasion de l'AG : souhait des autorités françaises à Copenhague d'aller dans le sens des lignes directrices de l'AEFE concernant les relations des ambassades avec les établissements conventionnés; opportunité de faire évoluer le rôle des représentants de l'ambassade vers un rôle consultatif de partenaire sur les

grandes orientations du lycée; nécessité à cet effet de réfléchir aux modalités d'un CA rénové (rôle de l'ambassade, nombre de représentants de parents d'élèves élus, association des fondations privées et des entreprises...) qui tiendrait compte des enjeux actuels auquel fait face le lycée. NBS indique que ce changement alignerait l'école sur la majorité des autres établissements du réseau de l'AEFE

- Le CA s'accorde sur l'objectif de présenter une proposition de modification des statuts à cet effet pour l'AG de l'automne 2018. Une première proposition sera présentée et discutée au CA de février 2018. Les représentants de l'ambassade mèneront à cet effet une étude comparative sur les pratiques dans le réseau, ainsi que dans les écoles pertinentes à Copenhague.

C. Installation d'un foyer pour les collégiens

La proposition a été votée en majorité absolue pour être en place en 2017.

Deux scénarios sont étudiés :

- Le dossier existant, projet d'aménagement et d'agrandissement du foyer actuel, préparé par un architecte en Janvier 2015 (coût entre 1 et 1.5 M). Il est reconnu qu'un projet de cette envergure ne peut pas être réalisé avant la fin de l'année, il est donc décidé d'étudier une solution temporaire pour cet hiver pendant que le projet se développe et se met en place pendant l'année suivante.
- Une proposition alternative avait été faite par la Direction, cela pour le budget de décembre 2016 (coût 600,000 DKK). Le projet va donc être rediscuté avec la Direction.

Il est décidé de créer une Commission pour travailler avec la Direction sur ce projet. Compte tenu des échéances très courtes, une première esquisse sera mise à l'ordre du jour du CA du 6 Décembre.

4. Autres Commissions

1. Une commission existe sur les ressources humaines. JTM informe que cette commission ne s'implique que très rarement dans les discussions salariales et n'intervient que sur des sujets liés au personnel.

JTM informe également des nouvelles mesures de réductions budgétaires prises par l'AEFE. Les implications pour l'école sont une augmentation de 50% de la contribution versée annuellement à l'AEFE ce qui représente environ 800,000 DKK, augmentation applicable dès le 1er Janvier 2018. Egalement, un poste d'expatrié (DAF) sera supprimé à la rentrée 2019. Une commission se mettra en place en temps voulu pour étudier des possibilités de restructuration de l'équipe de comptabilité

2. Commission Projet Immobilier. Une Assemblée Générale Extraordinaire est en cours d'organisation (TBD) en début 2018 pour voter une proposition de déménagement. Le projet présentera plusieurs scénarios de financement, avec et sans sponsoring.

Le projet stipulera certaines conditions pour sa mise en œuvre. certaines conditions devront être remplies par les acheteurs par exemple pour maximiser le prix de vente.

Le vote sera donc essentiellement sur le principe de déménagement.

Il est convenu que comme le projet voté ne se réalisera pas avant 5 années au minimum, toute implication sur l'école actuelle devra être comprise dans la proposition, y compris les plans de maintenance et d'amélioration, pendant cette période, pour les locaux actuels.

Les scénarios prendront en considération une estimation des effectifs faite en février 2018. Ils considéreront également l'impact d'une ouverture éventuelle d'une section Française dans l'Ecole Européenne.

Ce projet est jugé attractif car il pourra faciliter le développement des projets pédagogiques de la communauté des enseignants. et valoriser la culture Française au Danemark.

Les auditeurs (BDO) et la SCI travaillent sur la faisabilité de ce projet et pour le présenter en AG. Il est convenu que vu l'envergure de ce projet, les Auditeurs participeront à la prochaine réunion de CA où le projet sera présenté.

5. Projet cour

Il est discuté que le projet est toujours en cours et que les dernières informations confirment une finalisation des travaux en décembre. JTM informe qu'un voisin s'est plaint du bruit pendant les weekends, donc la Mairie a demandé de suspendre les travaux pendant les weekends. Le CA va demander à la Direction d'envoyer un message d'information à tous les parents au plus vite pour confirmer les délais, également car le blog n'a pas été mis à jour depuis le mois de septembre.

NBS rappelle les commentaires faits pendant l'AG sur le coût du projet et l'utilisation des fonds de 6.8 M DKK et demande d'obtenir un simple "breakdown" des coûts attribués aux développements et à la main d'œuvre pour avoir une certaine transparence sur l'allocation du budget. JTM, MCM, ES et NR ne soutiennent pas cette demande, une réunion de chantier a lieu une fois par semaine. L'architecte et l'avocate en charge du projet y participent, c'est eux qui suivent le projet pour l'école.

6. Autres points:

Le CA demandera à la Direction de lancer un appel, sur le site Facebook de l'école, aux parents volontaires ayant les compétences requises pour participation aux Commissions .

7. Réponses aux courriers

1. Lettre des représentants enseignants demandant des nouvelles sur le statut du projet immobilier. Il leur sera répondu que ce sujet était ce soir sur l'ordre du jour et va être poursuivi à la prochaine réunion.
2. Lettre de Madame Belaid sur l'approbation du bilan. Le compte de ce vote va être publié dans le compte rendu de l'AG (qui sera publié avant ou le 1er Décembre)

3. Lettre de MEM sur la demande de publication du rapport de la commission Hygiène et Sécurité.
Il a été répondu que suite à cette demande les comptes rendus figuraient dorénavant sur le site de l'école.